

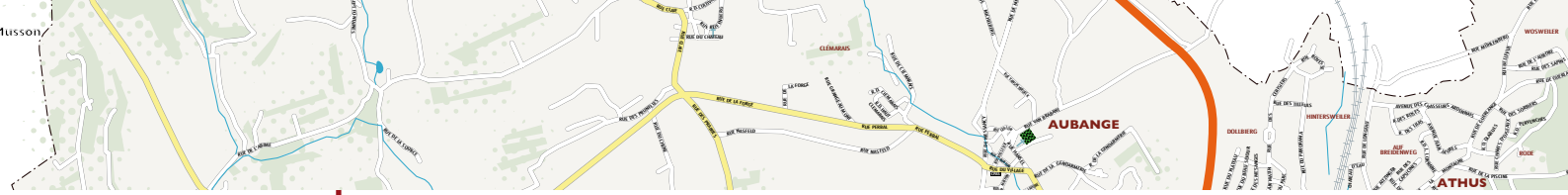
L'écho communal

Administration Communale d'Aubange

N°28 octobre 2012



A u t o m n e 2 0 1 2



L'Echo Communal
octobre 2012

Editeur responsable
Christian BINET

Rédaction

Jean-Paul DONDELINGER
Tomaso ANTONACCI
Christian BINET
Hervé SPOIDEN
Jean-Paul DAUVENT
et les intervenants :
institutions fédérales,
club et associations

Graphisme

Hervé SPOIDEN

Photos et illustrations

Hervé SPOIDEN
Simon Schmitt
Banque d'image de la
Région Wallonne

Imprimeur

Imprimerie Lorgé



Editorial

3

Jeunesse / Enseignement

L'été solidaire de 7 jeunes à Aubange

4

Projet biodibap

4

PlanèteJ activités à venir :

5

Résumé activités été 2012

6

Santé

Bienvenue dans votre « maison de la santé Bellevue »

8

Maison du diabète – athus

10

Le centre de planning familial d'arlon s'invite à Athus

11

« Accueil Assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver !

12

Ne te laisse pas piéger dans la toile des dépendances

13

Appels urgents 112- 101, pas de blabla

13

Culture / Evénement

Programmation 2012-213 centre culturel d'aubange

14

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Aubange

est en fonction depuis le 8 janvier 2008

16

Cette année c'est la Médiathèque qui vous invite...

170

Aix-sur-cloie, balade guidée avec une halte « saveurs de chez nous »

18

L'Agence Locale Pour l'Emploi de la Commune d'Aubange

19

Centre Sportif Local

Activités du centre sportif local

20

Succès pour les stages d'été 2012.

22

Zone de police

Faites appel au conseiller en prévention vol

26

Elections 2012

28

Etat civil

30

Politique :

Conseils communaux des 30 janvier, 27 février et 26 mars 2012

31



Tu as 16 ans ou plus? L'animation t'intéresse? Alors n'attends plus et rejoins notre équipe pour animer des enfants entre 4 et 15 ans!

Le Patro fille d'Halanzay cherche des animatrices!

Notre rentrée se fera le 8 septembre à 14h, dans notre local, 13 rue de nickbas à Halanzay. Pour plus d'informations, n'hésite pas à contacter Mathilde Harlange au 0479/76.92.70 ou 063/45.50.42.

À bientôt pour une année de folie !

En raison de la proximité des élections communales, et pour respecter la ligne de conduite de neutralité de l'Echo communal cet éditorial ne sera pas signé individuellement mais par la rédaction.

On a coutume de dire que la commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen et la base de notre démocratie, et c'est vrai car de nombreuses décisions prises au conseil communal ont une influence sur la vie quotidienne des citoyens.

Si l'obligation d'aller voter pour une liste de leur choix semble une corvée insupportable pour certains, on peut rappeler que le droit de vote pour tous n'a pas toujours existé en Belgique et que dans d'autres pays, on meurt encore aujourd'hui pour obtenir ce droit.

Dans cet Echo communal, les grandes règles des élections (comment voter, à qui donner procuration....) seront expliquées et la prochaine édition vous présentera vos nouveaux élus.

Mais au delà de ceux qui seront élus au conseil communal (le prochain conseil comportera 25 membres), pensons à la centaine de candidats qui se présenteront à vos suffrages ce dimanche 14 octobre 2012.

La politique n'a pas une image positive dans la population et dans les médias. Pourtant, il est essentiel et indispensable que certains s'engagent pour assurer la gestion communale et celle des autres niveaux de pouvoir.

Si tous les candidats ont probablement de l'ambition pour eux et pour notre commune, la plupart ne seront pas élus.

Est-ce le travail réalisé ? Les promesses ? La compétence ? Le dynamisme ? La sympathie ? La visibilité ? La manière de faire la campagne électorale ? Ou un savant mélange de tous ces éléments qui déterminera le vote des électeurs ?

Cet éditorial souhaite mettre en évidence et rendre hommage à ces candidats qui sont les artisans, avec les 10000 électeurs que comporte notre commune, de la démocratie communale.

La rédaction





L'ÉTÉ SOLIDAIRE DE 7 JEUNES À AUBANGE



Sept jeunes ont participé du 1er juillet au 31 août 2012, au projet « Eté solidaire, je suis partenaire », à l'initiative du CPAS d'Aubange et avec le soutien du Service Public de Wallonie.

Que ce soit au home Bellefleur d'Aubange, au domicile des personnes âgées, ou à la maison de soins psychiatriques « Bellevue », ils ont tous apporté avec eux chaleur humaine, sourire, spontanéité. Les personnes ont été ravies de leur attention, et surprises de leur savoir-faire.

Travailler ensemble à la réalisation d'activités fut très enrichissant : les aînés faisaient profiter les jeunes de leur expérience pour la réalisation de la pâte à crêpes, pour les gaufres, ils évoquaient leurs souvenirs de guerre...

PROJET BIODIBAP

Afin de préserver la biodiversité par le maintien d'espèces indigènes et d'habitats naturels dans une société de plus en plus urbanisée, le Ministre du Développement Durable, Jean-Marc Nollet, a lancé en 2011 le projet Biodibap, qui permet aux institutions publiques de promouvoir la biodiversité à travers leurs bâtiments et espaces verts.

Le Conseil de l'Action Sociale du CPAS d'Aubange, a répondu à cet appel par l'aménagement d'une parcelle d'environ 30ares en un espace propice à la sauvegarde de la biodiversité :

- plantation d'une haie d'espèces indigènes
- plantation d'arbres ornementaux et fruitiers
- réalisation d'un potager communautaire
- pose de nichoirs adaptés aux oiseaux de nos régions
- Mise en place d'un hôtel à insectes, avec des larves de coccinelles de nos régions, à deux points
- une prairie fleurie

Le projet a également été possible grâce à la collaboration de stagiaires bénéficiaires de l'aide du CPAS, qui ont aidé à la réalisation de différentes





étapes dans la gestion du terrain (nettoyage de la parcelle, gestion du potager,...).

Des activités didactiques et ludiques sont prévues en partenariat avec des associations, telles que Natagora et le CRIE d'Anlier : construction et pose de nichoirs, adaptations à faire dans son jardin pour améliorer l'accueil d'espèces en déclin, utilité de la faune et flore de nos régions,...

Le CPAS d'Aubange espère ainsi d'une part, offrir aux insectes et petits animaux de nos régions les abris et la nourriture nécessaire à leur développement, et d'autre part, donner l'envie au grand public de promouvoir la préservation de la biodiversité, chacun à son niveau.



PLANÈTE J ACTIVITÉS À VENIR :

Les horaires d'ouverture pour l'année 2012-2013 :

ATHUS :

Mardi : 15h00 - 19h00
Mercredi : 13h30 - 18h00
Jeudi : 15h00 - 19h00
Vendredi : 15h00 - 21h00
Samedi : 14h00 - 18h00

Dim/Lun. : Jour de fermeture

Ateliers sur Athus : Danse Streetjazz avec stage hiphop intégré (2 cours : pour les 10-14 ans et pour les 14-26 ans), Guitare, atelier Bien-être, Multisports, Ciné-débat, atelier Brico-Déco,...

AUBANGE :

Mercredi : 14h00 - 18h00 (uniquement pour les jeunes de 12 à 16 ans)
Vendredi : 15h00 - 19h00
Samedi : activités ponctuelles

ELÉGANCE ATYPIQUE:

Rendez-vous le dimanche 30 septembre pour la première édition du weekend mode « Elégance atypique » au centre culturel d'Athus. Les jeunes filles de la MJ vont défiler pour vous présenter la collection sérigraphiée d'Amine Jaafari, mais aussi des bijoux contemporains et des chapeaux. En plus de ces défilés, vous pourrez découvrir la nouvelle collection de Marie Schweisthal et de Charlotte Spoidenne, créatrices et stylistes de notre commune.

VACANCES DE TOUSSAINT :

Pour commencer, un stage intensif de

danse hiphop/ragga dance hall, avec la chorégraphe « Vega », est proposé aux jeunes de 14 à 26 ans à MJ d'Athus, **le samedi 27 et dimanche 28 octobre.**

Ensuite, **le mercredi 31 octobre**, à l'occasion d'Halloween, les jeunes pourront s'adonner à notre traditionnelle collecte de bonbons auprès des habitants du quartier du Home Lorrain. Pour clôturer cette journée, une petite fête costumée dans l'enceinte de la MJ sera organisée.

MARCHÉ DE NOËL À AUBANGE :

Le marché de Noël arrive à grands pas, et comme chaque année, Planète J met à l'honneur les jeunes créateurs et artisans de la commune. Cette année, il se déroulera **les 14, 15 et 16 décembre 2012**, toujours sur la **place Gigi d'Aubange.**

Si vous êtes intéressé par la location d'un chalet, vous pouvez demander des informations supplémentaires au 063/23.76.73 ou sur notre adresse mail : mdj@planetej.be

ATELIERS SUR AUBANGE : MULTISPORTS

Pour avoir accès aux ateliers et à l'accueil journalier, une cotisation annuelle de 3€ est demandé aux participants (ce montant inclut une assurance en cas d'accidents).





RÉSUMÉ ACTIVITÉS ÉTÉ 2012

FIEST'ATHUS :

Le 20 juin dernier, c'est un peu moins de 200 jeunes, âgés entre 12 et 20 ans, qui sont venus décompresser après leurs examens sur la place du Brüll. Le temps maussade était aussi de la partie mais il nous a épargné la pluie durant l'après midi... Pour la 5^{ème} année, l'équipe de Planète J et les Educateurs de rue ont mis en place un site spécialement dédié aux étudiants des écoles secondaires de la région (Athus et Differt). Les jeunes ont pu se désaltérer tout en se laissant promener par les sons des DJ's électro et d'un groupe « The Shouting Stars » reprenant les titres des Beatles. Ils pouvaient aussi se distraire sur des jeux gonflables géants et un trampoline, regarder des graffeurs en pleine action et jouer au kicker. Malheureusement, les terrains ensablés étaient inondés du aux nombreuses intempéries du mois précédent. Des stands de prévention en matière de sexualité et sur les dangers et conséquences de l'alcool sur la voie publique étaient de la partie. Pour clôturer cette journée ainsi que la fin de l'année scolaire, les jeunes se sont régalés avec un lâché de ballons personnalisés.





ATHUS PLAGE :

L'édition 2012 a rencontré son public lors de la première semaine (+/- 60 jeunes par jour) car les suivantes, le temps n'aura pas épargné la plage athusienne.

Le festival musical pour la fête nationale nous a fait découvrir plusieurs styles musicaux, du pop au rap en passant par le rock.

Nous tenons à remercier la société Costantini, mais aussi la Loterie Nationale et la fédération Wallonie-Bruxelles pour leur partenariat. Mais également les jeunes et les éducateurs de rue pour leur aide lors de la préparation et la mise en place du site. Sans oublier le service travaux et la commune pour leur soutien.

ADOPLAINE :

Pour cette 4ème année, Planète J a proposé diverses activités aux adolescents de la commune âgés entre 12 et 15 ans durant les 4 semaines de juillet. Tous les jours, de 8H à 17H, 2 animateurs accueillaient les jeunes dans les locaux de la MJ à Aubange, au 3 rue du Village. A travers différentes activités (jeux, sports, films, visite de ville, créations artistiques, breakdance, piscine ...) ils ont pu découvrir et se découvrir, apprendre et échanger.

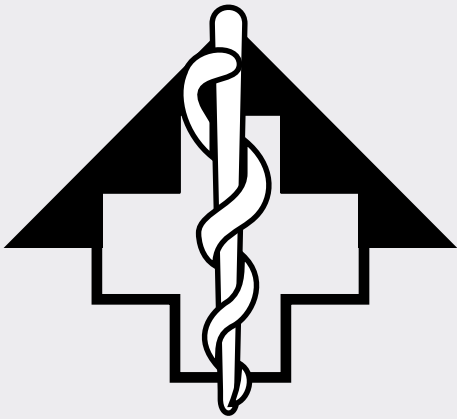
STREET DON'T SLEEP :

Les jeunes filles de l'atelier danse, âgées entre 14 et 20 ans ont eu l'opportunité de participer à un événement sur les arts urbains le 30 juin dernier à Arlon. A cette occasion elles ont participé aux stages donnés le matin par le crew de danseuses « Chillicious » et ont aussi présenté leur production au public. Ce moment de rencontre et de partage les a enchantées et elles sont impatientes de recommencer l'expérience l'année prochaine.





BIENVENUE DANS VOTRE « MAISON DE LA SANTÉ BELLEVUE »



A l'initiative du
CPAS la Maison de
la Santé a démarré
ses activités début
mai 2012 sur le site
Bellevue.

Elle assure une
triple mission :

Accueil :

L'accueillant est là pour écouter le patient, essayer de répondre à ses questions et ses demandes. Il oriente au mieux le bénéficiaire et prend les rendez-vous avec les différents prestataires de soins.

Prévention :

Le patient peut bénéficier d'informations psycho-médico-sociales. Tout en favorisant son autonomie, des conseils avisés lui seront prodigués pour améliorer sa santé. Des projets de santé communautaire seront mis en place, afin de développer une approche globale des problématiques de santé.

Soins :

L'interdisciplinarité de l'équipe permet au patient de consulter différents praticiens afin d'être pris en charge de façon globale et complète. La coordination

des soins de première ligne permet une meilleure qualité des soins.

L'équipe :

Mme FAUTRAT Annick

Accueillante

Tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 12h

Mme FOTIE MEGNE Mireille

Médecin généraliste

Lundi 9h à 11h 15h à 16h

Mardi 9h à 11h 14h à 16h

Mercredi 9h à 11h 14h à 15h30

Jeudi 9h à 11h 13h30 à 15h

Vendredi 9h à 11h 15h à 16h

TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS DE 16H30 A 18H30

Mme VANDEVELDE Christine

Médecin généraliste

Mme NEMITZ Heike

Médecin Nutritionniste

Un vendredi par mois

de 9h à 12h

Consultation sur rendez-vous

Mme CLAIRBOIS Roxane

Infirmière

Tous les jours de 13h30 à 17h15





Mr THIMOTHEE Parnel

Kinésithérapeute

Consultations sur rendez-vous

Mr MERTENS Jean

Conseiller en alcoologie

Consultations sur rendez-vous

Mme LAFONTAINE Elodie

Psychologue et Tabacologue

Consultation sur rendez-vous

(un samedi sur deux)

Mr MATHIEU Michaël

Thérapeute familial en matière
d'assuétudes - SAP

Consultations sur rendez-vous

Mme BROCA Colette

assistante sociale coordinatrice

Pour quels patients ?

La maison médicale travaille à l'acte, avec toutes les mutuelles. Elle est accessible à tous les citoyens.

Les communes desservies :

Aubange, Messancy et Musson.

Pourquoi choisir de se faire soigner en maison médicale ?

L'interdisciplinarité de l'équipe permet au patient d'être pris en charge de façon globale et de consulter s'il le souhaite chaque membre de l'équipe au même

endroit. Une maison de la santé a pour but d'être proche de la population et d'assurer une médecine de proximité.

Horaires :

La Maison de la Santé Bellevue est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30, excepté les jours fériés.

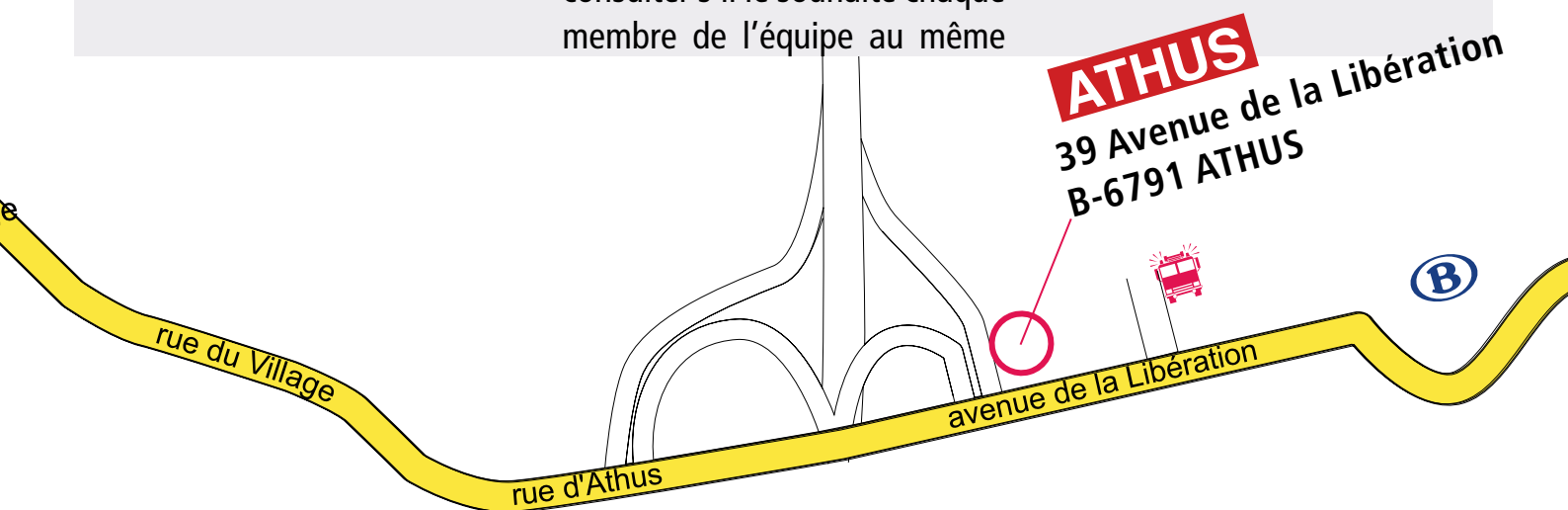
Téléphone :

Matin : 063/37.20.90

Après-midi : 063/37.20.96

Adresse :

Site Bellevue, avenue de la Libération 39, 6791 ATHUS





MAISON DU DIABÈTE – ATHUS

Depuis bientôt 10 ans, une Maison du Diabète est présente dans les bâtiments de la polyclinique Bellevue (Avenue de la Libération 39, 6791 Athus).

La Maison du Diabète offre la possibilité aux personnes diabétiques de bénéficier des conseils d'une infirmière (Valérie Jacques) et d'une diététicienne (Ingrid Kinet), toutes deux spécialisées en diabétologie afin de :

- Répondre aux questions
- Vous donner les moyens d'apprendre à équilibrer au mieux votre diabète
- Informer sur l'alimentation adaptée à la prise en charge du diabète
- Apprendre les bonnes techniques si nécessaire (autocontrôle, injection ...) avec possibilité de recevoir du matériel gratuitement
- Connaître les complications du diabète, pouvoir les dépister et les éviter
- Travailler en complémentarité avec votre/vos médecin/s
- Informer les patients des conférences et services proposés par les associations de patients
- Et beaucoup d'autres choses encore ...

Les consultations chez l'infirmière sont gratuites et celles chez la diététicienne sont au prix de 14 euros (2 consultations intégralement remboursées par an).

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS,
VEUILLEZ APPELER LE SECRÉTARIAT AU :
084 41 10 00**



MON MÉDECIN LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

UN NUMERO UNIQUE **1733**
TOUS LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS
DE LA VEILLE 20H AU LENDEMAIN 8H





LE CENTRE DE PLANNING FAMILIAL D'ARLON S'INVITE À ATHUS

Depuis 2008 le Centre de planning familial des FPS d'Arlon propose ses services deux après-midi par semaine sur la commune d'Aubange.

QU'EST-CE QU'UN PLANNING FAMILIAL ?

Le planning familial est avant tout un lieu d'accueil. Il est accessible à toute personne, jeune ou adulte. Les entretiens se font en toute confidentialité et dans le respect des convictions de chacun. Un ensemble de questions peuvent être abordées dans le domaine de la vie relationnelle, affective et sexuelle. C'est un endroit où l'on peut s'informer sur la contraception, se procurer la pilule du lendemain, un test de grossesse, des préservatifs... Cet accueil est gratuit.

LE PLANNING FAMILIAL C'EST AUSSI UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À VOTRE ÉCOUTE. NOTRE ÉQUIPE EST COMPOSÉE :

- D'un médecin, qui assure le suivi gynécologique : la contraception, un test de grossesse, l'information sur l'IVG, le dépistage des IST...
- D'un juriste, qui conseille sur le droit de la famille : divorce, séparation, pension alimentaire, filiation...
- D'un assistant-social, qui fournit une écoute et une aide dans certaines démarches administratives.
- Des psychologues qui proposent un soutien et/ou un travail thérapeutique avec les enfants, les adolescents et les adultes (en individuel, en famille et en couple).

TARIFS ACCESSIBLES.

Nous organisons également des animations dans les écoles primaires et secondaires sur les thèmes liés à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Pour plus d'infos, contactez-nous.



Planning-familial.be

**AGRÉÉ PAR LA RÉGION WALLONNE
EN VERTU DU DÉCRET DE 18-07-1997
RELATIF AUX « CENTRES DE PLANNING
ET DE CONSULTATION FAMILIALE ET
CONJUGALE »**

Rue du Prix Nobel 2 à 6791 Athus,
tél. : 063 38 12 33

- Accueil : le lundi de 13h à 19h
et le jeudi de 12h à 18h
- Permanence médicale sans rendez-vous le jeudi de 12h30 à 13h30
- Permanence juridique sans rendez-vous le jeudi de 12h00 à 13h00
- Permanence sociale sans rendez-vous le lundi de 16h30 à 17h30
- Permanence psychologique sans rendez-vous le jeudi de 18h00 à 19h00



« Accueil Assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver !



A l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service : www.promemploi.be



« ACCUEIL ASSISTANCE RÉPIT » : SERVICE DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP À DOMICILE ET HORS DOMICILE

POUR QUI ?

Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

MAIS AUSSI

Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

POURQUOI ?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien être de votre enfant.

LES TARIFS HORAIRES

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en € Tarif horaire en €

De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5

NOUS CONTACTER :

« Accueil Assistance » Promemploi ASBL
140 rue des Déportés, 6700 Arlon
Tél. : 063/24 24 40 - Fax : 063/ 24 25 29
accueil.assistance@promemploi.be
www.promemploi.be



NE TE LAISSE PAS PIÉGER DANS LA TOILE DES DÉPENDANCES



CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS ADDICTIFS 2012

Service Accueil et Prévention : 063 / 38 87 16

appels urgents



pas de blabla

Numéros d'urgence en Belgique

En Belgique, il existe deux grands numéros d'urgence :

- **112** pour les pompiers et les ambulances
- **101** pour la police

De plus, le **112 est un numéro d'urgence européen**. Si vous voyagez en Europe, vous pouvez former le 112 pour alerter que ce soit les pompiers, une équipe médicale ou la police.

Quand pouvez-vous appeler ?

- Si un bâtiment, une forêt ou un véhicule est en feu.
- En cas d'accident grave avec des blessés ou des morts.
- Si vous êtes victime ou témoin d'une bagarre.
- Si vous découvrez un cambrioleur.
- ...

Quand ne pouvez-vous pas appeler ?

- Pour vérifier si le 101 ou le 112 fonctionne.
- Pour faire une blague.
- Si vous avez besoin de renseignements généraux, comme un numéro de téléphone ou une adresse.

Si la situation n'est pas urgente, il est préférable d'appeler les pompiers locaux, votre médecin généraliste (en dehors des heures le service de garde de médecine générale) ou la police locale. Il existe aussi d'autres numéros d'urgence pour les problèmes spécifiques, par exemple les centres de prévention du suicide ou le centre antipoisons.

Les personnes qui appellent délibérément les numéros de secours « pour faire une blague » s'exposent à des poursuites judiciaires qui peuvent mener à des condamnations pénales.

Souhaitez-vous être secouru le plus rapidement possible ? Alors, ne composez le 112 ou le 101 que si vous avez vraiment besoin d'une aide des pompiers, d'une équipe médicale ou de la police. Pour plus d'informations, consultez le site Internet www.sos112.be.



PROGRAMMATION 2012-2013

CENTRE CULTUREL D'AUBANGE

17, rue du Centre B-6791 ATHUS

www.ccathus.be / animation@ccathus.be / 063 38 95 73

Antigone

Compagnie Sac à Dos

Théâtre, dès 12 ans

Vendredi 12 octobre - 20h15

Entrée : 10€ / Abo : 9€ / Tarif réduit : 6€ / Art. 27 : 1,25€

Oser désobéir est bien l'histoire mythique d'*Antigone* que Sophocle nous a raconté voilà plus de 2.500 ans. Elle nous est « modelée » à présent par deux comédiens-sculpteurs : tous les personnages sont issus d'un bloc de glaise et surgissent quand ils arborent des objets domestiques. Susan et Patrick sont à eux deux une armée, une cité, un temple, le théâtre antique et contemporain.

Une histoire qui interroge la loi, le pouvoir absolu d'hier et d'aujourd'hui. Une Antigone intemporelle, passionnée et rebelle qui ose désobéir face à l'injustice.

Faits Divers, une création ludique et surprenante, de la même compagnie, a enchanté le public familial en septembre 2011. C'est avec bonheur que nous l'accueillons à nouveau avec un spectacle fort, au thème immuable.

Mise en scène : Didier de Neck
Distribution : Patrick Huysmans et Susan Yates

Black Swan

Ciné club

Vendredi 19 octobre - 20h15

Entrée : 4€ / Tarif réduit : 2€

Thriller dramatique américain de Darren Aronofsky - 2011
Avec Natalie Portman, Mila Kunis, Winona Ryder, Vincent Cassel...

Nina est ballerine au sein du très prestigieux New York City Ballet. Lorsque Thomas Leroy, le directeur artistique de la troupe, décide de remplacer la danseuse étoile Beth McIntyre pour leur nouveau spectacle, *Le Lac des cygnes*, son choix s'oriente vers Nina. Mais une nouvelle arrivante, Lily, l'impressionne également beaucoup. *Le Lac des cygnes* exige une danseuse capable de jouer le Cygne blanc dans toute son innocence et sa grâce, et le Cygne noir, qui symbolise la ruse et la sensualité. Nina est parfaite pour danser le Cygne blanc, Lily pour le Cygne noir. Alors que

la rivalité de Nina et Lily se mue peu à peu en une amitié perverse, Nina découvre, de plus en plus fascinée, son côté sombre. Mais s'y abandonner pourrait bien la détruire...

Moi, je crois pas

Atelier Théâtre Jean Vilar

Théâtre

Vendredi 16 novembre - 20h15

Entrée : 12€ / Abo : 9€ / Tarif réduit : 6€ / Art. 27 : 1,25€

Madame veut croire à tout et Monsieur ne croit à rien. Jour après jour, bien installés dans leur salon, ils s'affrontent en joutes verbales désopilantes. Ils s'insultent, plaident, menacent, argumentent, mêlant la mauvaise foi à l'ingénuité et l'absurdité au bon sens.

Dieu, Hitler, le Yéti, l'évolution darwinienne, le lobby juif, rien n'échappe à leur ridicule existence. Ainsi, le temps, la vie même, passent et au bout du compte, Monsieur ne se souvient plus de ce à quoi il ne croyait pas et Madame a oublié ce à quoi elle croyait.

« Avec la force comique qui caractérise son écriture, Jean-Claude Grumberg transcende un quotidien trop étriqué et pointe avec justesse (mais non sans férocité) les travers dans lesquels chacun de nous peut s'engluier d'une manière ou d'une autre... »

Vincent Dujardin

« Deux bêtes de scène »

L'Avenir Verviers - 8/08/2011

« On en redemande »

L'Avenir Brabant wallon - 12/09/2011

En collaboration avec la Maison de la Culture d'Arlon.
Une production de l'Atelier Théâtre Jean Vilar.

Histoire des climats de notre région du Big Bang originel à aujourd'hui

Conférence

Jeudi 29 novembre - 20h15

Tarif unique : 6€ / Art. 27 : 1,25€

Il n'y a rien de plus banal qu'un changement

climatique ! Pour le géologue, le géomorphologue ou encore le paléontologue, ces désordres du climat font partie de l'histoire de notre planète... Ce n'est pas la première fois que l'homme doit faire face à un bouleversement climatique. Nos ancêtres et bien avant, notre flore et notre faune ont connu des variations drastiques.

Aujourd'hui, ce phénomène nous est présenté tel un enjeu planétaire majeur du XXI^e siècle. Sur bases scientifiques, les pessimistes pronostiquent des scénarios catastrophiques et les septiques soulèvent les réelles incertitudes et revendiquent le droit au doute.

Si l'étude des climats du passé (les paléoclimats) ne permet pas de résoudre cette prégnante interrogation, elle est susceptible toutefois de fournir quelques clés utiles à notre réflexion sur l'approche de ce qu'on appelle le changement global.

Jean-Paul Fizaine, conférencier et chercheur en géographie physique à l'Université de Lorraine, nous guidera dans cette direction.

Évènement : quinzaine du handicap et de la différence

En collaboration avec la Maison de la Culture d'Arlon, la bibliothèque d'Arlon et Altéo. Avec le parrainage du « partenariat ACC/Ethias »
Ce projet est également développé à la bibliothèque et à la Maison de la Culture d'Arlon.

The Company Men

Ciné club

Vendredi 7 décembre - 20h15

Entrée : 4€ / Tarif réduit : 2€

Drame américain de John Wells - 2011
Avec Tommy Lee Jones, Ben Affleck, Chris Cooper...

Bobby Walker est l'incarnation même du rêve américain : il a un très bon job, une merveilleuse famille et une Porsche toute neuve dans son garage. Mais lorsque la société qui l'emploie réduit ses effectifs, Bobby se retrouve au chômage, tout comme ses collègues Phil Woodward et Gene McClary. Les trois hommes sont alors confrontés à une profonde remise en cause de leur vie d'hommes, de maris et de pères de famille.



Toits... émois

UCP, Mouvement Social des Aînés



Théâtre + débat

**Samedi 3 novembre – 16h -
Au Cercle St-Remy à Halanzy
Tarif unique : 6€ / Art. 27 : 1,25€**

Tout un village se trouve convié à une réunion afin de voter pour un projet alternatif à la maison de repos. L'enjeu est de taille, en effet la commune octroiera un subside de 500 000 € au projet qui récoltera le plus de voix. Tour à tour, cinq personnes vont venir défendre leur projet : habitat groupé, vivre chez soi... Réussiront-ils à mener à bien la réunion ? L'absence de Madame l'Échevine et les caractères bien trempés de certains villageois promettent une soirée plutôt animée...

Après *La vie en plus* qui traitait de la transition entre son domicile et la maison de repos, l'UCP, en collaboration avec Alvéole Théâtre, nous proposent un spectacle rempli d'humour, d'émotions et d'interrogations sur différents habitats comme alternative à la maison de repos. Sur scène, cinq comédiens bénévoles et amateurs, âgés de 50 à 83 ans, qui souhaitent susciter la réflexion autour de ce thème.

En collaboration avec le comité du Cercle Saint-Remy, l'UCP-Luxembourg et le Conseil Consultatif des Aînés de la commune d'Aubange.

Avec le soutien du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg et de la Mutualité Chrétienne.

Voyage au bout de mon lit

**Conte musical d'Alain Boivin
Noël au théâtre, dès 3 ans**

**Dimanche 9 décembre – 15h
De 3 à 17 ans : 4€ / De 18 à 108 ans :
7€ / Art. 27 : 1,25€**

Voici l'histoire d'un petit garçon qui s'appelle Thomas. Chaque nuit, son lit se transforme en « lit-coptère », lequel s'envole par la fenêtre ouverte vers des pays lointains. Au matin, le « lit-coptère » revient se poser dans la chambre et Thomas raconte alors ses fabuleux

voyages à son copain Malcolm, un nounours bleu avec des baskets rouges.

Mais un matin, Thomas constate que Malcolm a disparu. Il part à sa recherche sous les couvertures, tout au bout des couvertures, et même plus loin. Si loin que Thomas va traverser les quatre saisons, découvrir l'eau, l'air, la terre et le feu, et vivre mille aventures extraordinaires. Grâce à l'aide conjuguée de Super Chiquito, d'une vieille goutte d'eau (Madame Flic Floc), d'un ver de terre et de la police des papillons, Thomas accomplira le voyage « initiatique » pour retrouver son meilleur ami.

Un conte plein d'humour, de chansons et de musiques qui font rêver, une histoire qui mêle tendresse et aventure, imaginaire et quotidien, et qui rappelle qu'il suffit de trois fois rien pour qu'un enfant fasse, chaque nuit, le merveilleux voyage au bout de son lit...

Distribution : Alain Boivin

Peur de rien !

**Richard Ruben seul en scène
Théâtre**

**Samedi 15 décembre – 20 h 15
Entrée : 15€ / Prévente : 13€ /
Tarif réduit : 10€ / Art. 27 : 1,25€
Préventes également disponibles au
Park Music d'Arlon**



Richard Ruben, c'est déjà plus de 20 ans de carrière et une renommée bien établie en Belgique et en France. Avec son premier spectacle, il remplit déjà le Cirque Royal, s'exporte à Montréal et au festival de Montreux. Au troisième spectacle c'est la consécration : six soirs d'affilés sold-out au Passage 44 à Bruxelles, puis le Forum de Liège et enfin Forest National. Il sera le premier humoriste belge à le remplir ! Entre 2000 et 2005, son sixième spectacle se jouera plus de 600 fois dont 200 à Paris.

Dans ce huitième solo, *Ruben !* va nous balader sans retenue pendant 1 h 30 dans un univers où, sans tabou ni trompette, il va aborder tous les sujets de sociétés qui nous touchent pour mieux rire de nous-mêmes. Un artiste cosmopolite, un Gonzague ironique, un

artiste généreux qui nous prend par la main de Bruxelles à Paris, pour finir à New York !

Sans tabou avec trompettes, avec *Peur de rien*, Richard nous livre le show de sa vie !

Distribution : Richard Ruben

Maria Palatine - Harmonie Royale des Sapeurs Pompier

**Concert de Noël à l'église
d'Athus**

**Samedi 22 décembre – 20h
Tarif unique : 6€ (+ boisson offerte)
/ - de 12 ans : gratuit / Art. 27 : 1,25€**

« Sur la scène, une harpe d'or échappée d'une fosse d'orchestre. Souveraine sous les projecteurs, cambrée à ravir, cette demoiselle fascinait. La grâce périlleuse des pouliches indomptées, elle promettait tous les chants, toutes les constellations de musique à qui aurait l'audace de la chevaucher. Crinière ample, port altier, cette créature ravissante, nous salua tout en douceur et en sourire pour envelopper ensuite de sa frêle personne sa fringante monture de bois doré : un duo/duel entre harpe et harpiste. Merveille que ces doigts qui font caresses, eau et feu de ce faisceau de cordes, de ces coups de griffes, ces torsions, ces aiguillonnements qui arrachent à cet instrument royal des sons insoupçonnés, beauté que ce corps qui se donne d'amour à ce complémentaire de lui-même, bonheur de sentir cette harpe s'accomplir entre les mains virtuoses de **Maria Palatine**. Pour ajouter à l'unité, le flux limpide et cristallin d'une voix d'altitude déclinant toutes langues confondues les plus beaux chants de poètes.

De Russie en Allemagne, aux Amériques, à l'Espagne et à la France, cette splendide musicienne me lève le cœur à chaque fois que je croise son chant. Je regagne alors les hautes cimes du vent, là où les artisans de beauté consolent les dieux et les hommes sensibles de l'âpreté du monde. »

Cavalcade sur fond de harpe et de harpiste - Bernard Tirtiaux

Flûtes et hautbois ouvrent les accords, clarinettes et saxos cadencent la mélodie, les cuivres s'élançant dans une envolée chromatique et les percussions rythment les dialogues. Un crescendo s'élève, synchronisé par la baguette magique de Jean-Luc Becker. Tradition oblige, en guise de bon Noël, **l'Harmonie Royale des Sapeurs Pompier d'Athus** nous souhaitera, entre autres, une *Douce nuit*.

Réception conviviale au centre culturel, après le concert.



Le royaume de Ga'Hoole La légende des gardiens

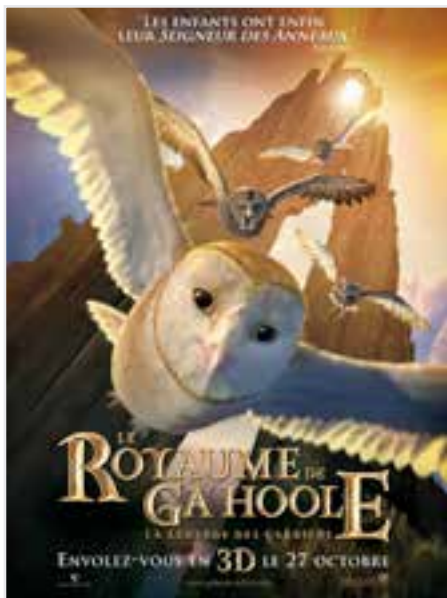
Ciné en famille – dès 8 ans

Jeudi 27 décembre – 18h

Entrée : 4€ / Tarif réduit : 2€

Film d'animation australien de Zack Snyder – 2010

Une jeune chouette *effraie*, nommée Soren, est capturée avec son frère et emmenée à Saint-Aegolius, la pension pour chouettes orphelines, où ils rencontrent d'autres hiboux et chouettes enlevés par les gardes de l'orphelinat. Avec son amie Gylfie, une chevêchette elfe, et l'aide de Scrogne, il tente de s'échapper du terrible orphelinat. Guidés par les légendes qui ont bercé leur enfance, tout deux sillonnent les Royaumes pour trouver le Grand Arbre de Ga'hoole où résident les nobles Gardiens.



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Aubange est en fonction depuis le 8 janvier 2008.

Il est composé actuellement de 13 membres (dont un Bureau : Président, Secrétaire, Trésorier) et de 2 conseillers communaux.

Pour rappel, il a comme objectifs entre autres de veiller aux intérêts, besoins spécifiques et bien-être social et culturel des aînés en concertation avec le pouvoir politique local.

Nos réalisations :

- Formation et mise en place d'un écrivain public qui se tient à votre disposition pour vos soucis administratifs et autres.
- Organisation et participation à une journée intergénérationnelle le 24 avril 2010. A cette occasion, les différents musées de notre commune avaient ouvert leurs portes. D'autres acteurs (dentellière, sapeurs-pompiers, scouts, Amis du folklore, Maison de la Culture, ...) avaient partagé leur savoir entre les jeunes et les moins jeunes.
- Organisation d'une journée axée sur la prévention routière avec l'« ASBL Partageons nos Routes » et les différentes associations du troisième âge de la commune.
- Présentation d'une pièce de théâtre « La Vie en plus », suivie d'un débat sur la vie en maisons de retraite

En cours de réalisation :

- Achat d'un ordinateur tactile qui rejoindra l'espace informatique de la nouvelle bibliothèque. Il sera mis à la disposition des Séniors de la commune. Une formation et/ou une initiation seront assurées.
- En collaboration avec le Centre Culturel d'Aubange, une pièce de théâtre « Toits Emois » est prévue le 3 novembre 2012 au Cercle Saint-Rémy à Halanzy. Elle sera suivie d'un débat sur la problématique du logement des Séniors.
- Dans le courant du 4^{ème} trimestre, la chorale « La Villerselle » présentera une comédie musicale « Sois Belge et chante ».
- Nous mettons en place un projet de collaboration entre les clubs et associations du Troisième Âge des 3 frontières : échanges d'informations et de programmes d'activités, invitation à des conférences, expositions, ... Un circuit en bus, axé autour d'un thème, sera alternativement organisé par un des clubs de nos 3 pays. Afin de faire connaissance, une première rencontre, rassemblant les délégués des diverses associations et des responsables communaux français, a eu lieu à la maison communale d'Aubange en mars de cette année. Cette réunion a été prolongée par un après-midi à Orval en mai dernier.



ASBL Partageons nos Routes



projet de collaboration entre les clubs et associations du Troisième Âge des 3 frontières



la médiathèque

Cette année c'est la Médiathèque qui vous invite...

Le calendrier 2012-2013 est à marquer d'une pierre blanche: la Médiathèque inaugure sa première saison !

Durant toute cette période, vous serez invités à divers événements (expos, concerts, conférences, tables d'écoute, sélections, etc...) autour de six thématiques.

En ouverture : Beat Bang.

Beat Bang, c'est l'histoire des musiques électroniques de 1988 à 2012, depuis la techno industrielle, les esthétiques avant-gardistes jusqu'à celles du dance floor. Cette histoire prend la forme d'une appli ludique qui invite à la découverte de ces musiques grâce à 500 disques de référence



accompagnés d'articles, extraits audio, portraits, sélections.

La suite du parcours est tout aussi fascinante : parcours au sein d'un brouillard à couper au couteau, petit stage chez les fous, course dans le musée, voyage dans le labyrinthe des séries et découverte d'instruments insolites.

En bonus : rencontres festives avec les groupes du label Matamore à l'occasion

de son 10^{ème} anniversaire, et projections du film « A L'oeuvre » que Maxime Coton a consacré à l'esprit vivifiant qui règne dans les médiathèques.

Vous souhaitez d'autres informations ?

Rendez-vous dans le bus de la Médiathèque !

Il stationne à Athus Place des Martyrs (gare) chaque vendredi de 16h15 à 18h15 ou par téléphone au 061/224320 - le mardi de 10h00 à 16h00 ou e-mail :

discobus2@lamediatheque.be

ou visitez le site www.lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale.



Loterie Nationale



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



L'Agence Locale Pour l'Emploi de la Commune d'Aubange

Clinique Bellevue, 39 Avenue de la Libération
B-6791 Athus

Responsable de l'agence : Marie-Anne Maldague

A votre service, du lundi au vendredi :

de 14 h à 16 h, ou sur rendez-vous

Tél. 063/ 37 20 31

email : aleaub.mald@gmail.com

Propose ses services

Les services classiques d'une A.L.E.

Auprès des personnes privées :

- Des petits travaux d'entretien du jardin;
- Des petits travaux d'entretien et de réparation au domicile de l'utilisateur;

Auprès des ASBL et Associations non commerciales :

- Une aide lors de l'organisation et du déroulement de différents événements;
- Une aide administrative lors de la réalisation d'activités exceptionnelles;
- Une aide pour l'entretien des terrains de sport et des vestiaires;

Auprès des établissements d'enseignement :

- L'accueil des enfants avant et après l'école;
- L'aide à l'organisation d'activités parascolaires;

Les services d'une agence agréée « Titres-Services »

Auprès des personnes privées :

- services d'aide au ménage (nettoyage, entretien des vitres, repassage ...)

Une heure de prestation vous coûte seulement 7.5 €/heure (5.25 € après déduction fiscale).

Propose du travail

- Aux personnes sans travail depuis un certain temps et inscrites comme demandeuses d'emploi (pour plus de renseignements veuillez prendre contact avec l'A.L.E. ou l'Onem) : une activité complémentaire dans le cadre d'un contrat ALE
- A toute personne motivée et sérieuse : un travail avec tous les avantages d'un contrat de travail ordinaire (assurance, congés payés etc.).

EN OCTOBRE, VOS HUILES DE FRITURE PEUVENT RAPPORTER GROS !

Ramenez vos huiles et graisses de friture au parc à conteneurs pour qu'elles soient recyclées en biodiesel et gagnez de nombreux prix. Ramenez vos huiles ou graisses de friture utilisées au parc à conteneurs. Non seulement vous avez la garantie qu'elles seront recyclées en biodiesel mais, du 1^{er} au 31 octobre, vous participerez en plus à la tombola du Mois de la Grande Collecte. Qui sait ? Vous remporterez peut-être un magnifique vélo (un par province), une friteuse (une par parc à conteneurs) ou un des 1.000 tickets de cinéma qui seront distribués en Wallonie. Votre préposé vous remettra un billet de tombola pour chaque litre d'huile ou de graisse de friture que vous ramènerez.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.valorfrit.be.

Le saviez-vous :

- La collecte des huiles et graisses de friture sur les parcs à conteneurs wallons a augmenté de 48% depuis 2005. Les quantités collectées par ménage en Wallonie (1,8kg/ménage) restent toutefois inférieures au potentiel de collecte (5,5 kg/ménage).

- 90 % des quantités collectées sont transformées en biodiesel, le reste étant soit valorisé énergétiquement (9%) soit utilisé dans la cosmétique (1%).





Activités du centre sportif local



Découverte,
apprentissage et
perfectionnement
de sports tradition-
nels et de « sports
nouveaux »

Pour qui : pour enfants
motivés de 6 à 12 ans
(mixte)

Quand : le mercredi
de 13h30 à 14h45 dès
septembre

Où : au centre sportif de
Clémarais

**Renseignements
et inscriptions :**
Centre Sportif Local
Aubange - Athus
063/38.12.77 - 0471/46.44.96
centresportiflocal.aubange@gmail.com

Tarif : 2€/séance,
payable par trimestre
(26€ jusque fin décembre)
Activité limitée à 20
participants



MARCHE NORDIQUE - NORDIC WALKING



Plus que de la marche avec batons, des
bienfaits sur le corps et l'esprit

S'agissant d'un sport doux, technique et complet, il convient à tous, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) mêmes aux personnes convalescentes.

Il renforce les fonctions respiratoires et cardiaques, soulage les genoux et le dos et fait travailler 80 % des muscles du corps.

On dépense 2 fois plus de calories qu'en marche normal.

En raison de la meilleure oxygénation, le cerveau est irrigué plus sainement ce qui augmente vos capacités cérébrales.

Nouvelle session :

Initiation : Mercredi 3 octobre 2012 à 9h30 au Centre Sportif de Clémarais à Aubange

"Promenades corrigées" (pour les initiés) : Jeudi 4 octobre 2012 à 9h30

Tarif : 30 Euros les 6 séances d'initiation d'1h30 encadrées par un moniteur qualifié.

3 Euros la séance de "promenade corrigée" pour les initiés (ou 30 € la carte de 10 séances + 1 gratuite).

Renseignements: 063/38.12.77 - 0471/46.44.96 ou centresportiflocal.aubange@gmail.com



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre Santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !

Pas besoin d'être sportif

Pas besoin de savoir courir

La formation débute du niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied. Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots: santé et convivialité.

Courez nous rejoindre!



ORGANISATION :

Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson

OBJECTIFS :

niveau 1 = 5 km (en 12 semaines)
niveau 2 = de 5 à 10 km (en 12 semaines)
niveau 3 = de 10 à 15 km (en 12 semaines)
niveau 4 = de 15 à 20 km (en 12 semaines)

DATE DE REPRISE :

Le jeudi 13 septembre 2012 à 19H au Centre Sportif de Musson (Inscription à partir de 18H30)

CONTACT : Olivier BIVER : 063/38.12.77 - 0471/46.44.96
Elsa WAUTHIER : 063/38.08.49

HANDBALL CLUB AUBANGE
ec le Centre Sportif Local Aubange-Athus

Pour qui : de 8 à 12 ans (mixte)
Quand : le mercredi de 15h à 16h30
A partir du 19 septembre

Où : Centre Sportif de Clémarais (Aubange)

Renseignement : Centre Sportif Local Aubange-Athus
063/38.12.77 - 0471/46.44.96
centresportiflocal.aubange@gmail.com

Activité gratuite



Succès pour les stages d'été 2012.

Comme chaque été, le Centre Sportif Local d'Aubange a organisé ses stages sportifs. A nouveau, nous avons offert la possibilité à un public important de s'essayer à une multitude de sports encadrés par des moniteurs et animateurs compétents.

Pour les plus petits, le personnel pédagogique a proposé des stages de découvertes et d'initiations en s'inspirant de cette année Olympique. Les 4-5 ans ont également pu s'initier au « vélo » et bon nombre d'entre eux ont terminé

la semaine en roulant à deux roues. Pour les plus grands, on retrouvait les traditionnels stages multisports, reprenant les sports connus mais aussi toute une gamme de sports nouveaux, ainsi que des stages plus spécifiques comme la plongée ou le « 4 éléments » où nos jeunes se sont essayés à des activités moins connues comme le kayak, une journée chez les pompiers ou encore l'initiation à la spéléologie dans nos grottes belges.

Le hike, plus physique et plus intense, a lui aussi

remporté un vif succès, proposant en plus de l'orientation des activités collectives et ludiques ou encore un parcours aventure.

Quand au nouveau stage « escalade – cirque – multisports », nous avons malheureusement dû refuser des inscriptions tant la demande fut élevée. Et l'amusement fut évidemment au rendez-vous...

Cette offre a permis d'accueillir plus 200 enfants et autant dire que chacun a pu y trouver son bonheur.





La sécurisation de votre habitation vous préoccupe, faites appel au conseiller en prévention vol.

Huit cambriolages se produisent par heure en Belgique. Vous ne voulez pas faire partie des statistiques. Les dégâts liés à un cambriolage s'élèvent en moyenne à 4000 € mais vous pouvez prendre les mesures de prévention nécessaires. Vous ne savez pas par où commencer ? Faites appel à votre conseiller en prévention vol. Il se déplace gratuitement chez vous pour analyser les points faibles de la sécurisation de votre habitation et vous donne des recommandations pour diminuer les risques. De plus ses conseils sont neutres, objectifs et totalement gratuits. N'hésitez plus.



Le conseiller en prévention vol travaille au sein de votre zone de police. C'est l'expert en prévention cambriolage qui a spécifiquement été formé à cette thématique dans le cadre d'une formation reconnue par la Ministre de l'Intérieur.

Vous pouvez faire appel à lui pour vous conseiller sur les mesures à prendre pour réduire les risques d'être victime. Ce conseiller fait avec vous le tour de votre habitation et réalise un diagnostic de sécurisation. Ensuite, il vous donne des recommandations à mettre en œuvre mais rien est obligatoire, c'est vous qui décidez quelles mesures vous souhaitez appliquer. **Et le tout est entièrement gratuit.**

La prévention du cambriolage commence toujours par la prise de bonnes habitudes comme toujours fermer les portes et les fenêtres à clé même lors d'une courte absence ; dissimulez vos objets attrayants tels que ordinateur portable, I-phone, GPS, ... ; donnez l'impression que votre habitation est occupée en mettant des lampes sur minuterie aléatoire, en demandant à vos voisins d'abaisser et de relever les volets ; enregistrez le numéro de



série de vos objets de valeurs, ils pourront plus facilement vous être restitués au cas où.

Ces mesures de prévention sont faciles à réaliser, de plus elles sont entièrement gratuites.

Le conseiller en prévention vol peut également vous recommander la prise de mesures de type mécanique. Il s'agira de sécuriser ses portes avec notamment une fermeture multipoints, un cylindre de sécurité ou une rosace. La sécurisation des fenêtres est également importante



via des poignés à clé, des verrous en applique ou du verre feuilleté. N'oubliez pas pour ces mesures de prévention, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt équivalente à 50 % du montant investi avec un maximum de 730 €.

Vous souhaitez contacter votre conseiller en prévention vol, rien de plus simple :



Visitez le site www.besafe.be, rubrique Ma maison, Conseiller en prévention vol. Un moteur de recherche vous permet de trouver le conseiller en prévention vol dans votre commune.

Ou alors prenez contact avec votre zone de police.

La Direction générale Sécurité et Prévention soutient étroitement les zones de police et met de nombreux outils à leur disposition. Vous pouvez télécharger les brochures et folders sur www.besafe.be rubrique Publications.

CONSEILLER EN PRÉVENTION VOL : policier ou fonctionnaire communal spécialement formé qui fournit à votre demande des conseils personnels et pratiques entièrement gratuits et de manière confidentielle sur la sécurisation contre le cambriolage de votre habitation ou le vol/les attaques dans votre commerce.





Voter, c'est important !

Le 14 octobre, on vous attend **TOUS!**

Qui peut voter aux élections communales ?

Conditions générales :

- Avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Être domicilié dans une commune.

Toute personne belge ;

tout étranger :

- ressortissant hors Union Européenne qui fait valoir, au moment de l'introduction de la demande d'inscription, cinq années ininterrompues de résidence principale en Belgique, couvertes par un séjour légal.
- ressortissant non belge de l'Union Européenne inscrit au plus tard le 31 juillet 2012.

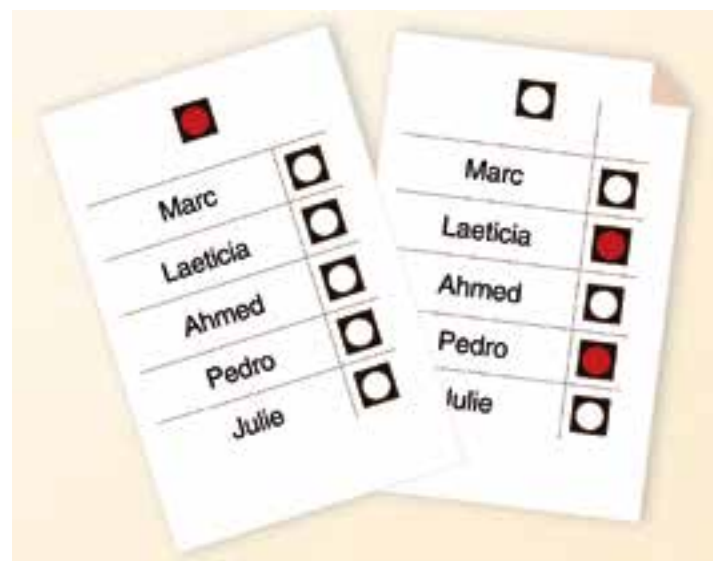
Je vote

Consignes pratiques

Le jour des élections, vous devez vous munir de la convocation et de votre carte d'identité pour pouvoir voter. Vous vous présentez à l'endroit cité dans la convocation durant les heures d'ouverture du bureau de vote.

Comment voter ?

1. Vous vous rendez au bureau de vote ;
2. Vous présentez votre carte d'identité et la convocation au président ou aux membres du bureau de vote ;
3. Vous recevez un bulletin de vote ;
4. Vous vous rendez dans l'isoloir ;
5. Vous faites votre choix à l'aide du crayon rouge fourni à cet effet ;
6. Vous glissez le bulletin de vote dans l'urne ;
7. Vous récupérez votre carte d'identité et votre convocation avec le cachet du bureau de vote attestant que vous avez voté.





Pour que votre vote soit valable...

Il faut voter de la façon suivante :

Soit voter en tête de liste :

En votant tête de liste vous approuvez à la fois la liste des candidats d'un parti politique mais, en même temps, vous marquez votre accord sur l'ordre dans lequel les candidats sont présentés.

Concrètement, pour voter de cette façon, vous devez cocher la case située au-dessus de la liste des candidats.

Soit voter pour un ou plusieurs candidats d'une même liste :

Dans ce cas, vous voulez modifier l'ordre de présentation des candidats. De cette manière, vous marquez un vote nominatif, dit préférentiel, en faveur d'un ou plusieurs candidats d'une même liste.

Si vous cochez en même temps la case en tête de liste et une case à côté d'un candidat de la même liste, votre vote sera considéré comme un vote nominatif et votre vote en tête de liste ne sera pas pris en compte.

Les votes non valides

Sont non valides tous les bulletins de vote :

- autres que ceux prévus ;
- qui contiennent des votes pour des listes différentes (le panachage) ;
- qui portent une marque ou un signe susceptible de rendre l'électeur identifiable ;
- qui contiennent un papier ou tout autre objet ;
- dont les dimensions ou formes ont été altérées ;
- qui ne contiennent aucun vote (bulletin « blanc »).

Le président du bureau de vote mettra un cachet sur votre convocation. Ce document prouve que vous avez exercé votre droit en tant que citoyen averti. Il est important de la garder.

Il est possible de voter par procuration :

Si, pour l'une ou l'autre raison, vous vous trouvez dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin alors que vous vous êtes inscrit comme électeur, vous pouvez mandater par procuration un autre électeur pour voter en votre nom, pour autant que vous justifiiez votre impossibilité par un document valable (certificat médical, billet d'avion, etc.).

La procuration est rédigée sur un formulaire dont le modèle peut être retiré gratuitement auprès de votre administration communale.

Peut être désigné comme mandataire tout autre électeur.

Chaque mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire remet la procuration au président du bureau de vote où vous auriez dû voter et lui présente sa carte d'identité et votre convocation sur laquelle le président mentionne « a voté par procuration ».

Les personnes qui se sont inscrites pour les communales de 2006 ne doivent plus se réinscrire, mais sont soumises à l'obligation de voter.

Une question ?

Tel : 081 32 37 62

Fax : 081 32 32 65

elections.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

<http://elections2012.wallonie.be>



naissances

07/05/2012 Fernandes Celso
 08/05/2012 Sousa Noemia
 13/05/2012 Santos da Silva Lara
 14/05/2012 Adam Enora
 14/05/2012 Barry Aboubacar
 15/05/2012 Toussaint Mia
 15/05/2012 Toussaint Lou
 16/05/2012 Henry Chris
 18/05/2012 Hadjaze Fatima
 21/05/2012 Perreaux Nikky
 22/05/2012 Monseu Hailey
 23/05/2012 Bytyqi Ari
 24/05/2012 Fagny Yaëlle
 25/05/2012 Mathelot Valentin
 27/05/2012 de Mayer Théodore
 05/06/2012 Schroeder Léana
 05/06/2012 Jacques Kylian
 08/06/2012 Herr Alice
 08/06/2012 Lamberty Matteo
 09/06/2012 Rodrigues Yumi
 11/06/2012 Raynal Apolline
 12/06/2012 Lansac Antony
 13/06/2012 Ndongala Kélia
 15/06/2012 Alves Dias Lara
 21/06/2012 Mataigne Irwan
 24/06/2012 Monard Malya
 25/06/2012 Rosman Mya
 26/06/2012 Kassami Elise
 28/06/2012 d'Odémont Naïlee
 29/06/2012 Firre Lena
 02/07/2012 Oliveira Aires Gabriel
 03/07/2012 Delaisse Ludmilla
 03/07/2012 de Sousa Carneiro Tiago
 05/07/2012 Gillet Théo
 10/07/2012 Mayne Nolan
 14/07/2012 Petrement Emilien
 14/07/2012 Petrement Alice
 17/07/2012 Ardito Léo
 21/07/2012 Ahadji Deborah
 22/07/2012 Jeanty Lilyrose
 22/07/2012 Silva Ferreira Iara
 24/07/2012 Hanne Théo
 30/07/2012 Ziethen Jéason
 31/07/2012 Thiroux Robin
 31/07/2012 Costard Rafaël Stanislas
 03/08/2012 Davreux Eve
 03/08/2012 Gregoire Ethan
 06/08/2012 Borges Ribeiro Clara
 09/08/2012 Plawny Matthias
 10/08/2012 Limpach Gauthier
 14/08/2012 Dias Michaux Hugo
 15/08/2012 Nicolas Samuel
 15/08/2012 Le Louer Amaëlle

18/08/2012 Guiot Alan
 19/08/2012 Depierreux Anne-Lise
 19/08/2012 Thomasset
 Elisa
 24/08/2012 Horvath Cerise
 04/09/2012 Boulaid Leila
 07/09/2012 Miranda Claudino Lucas

mariages

26/05/2012 : CLÉMEN Jean-François et
 DEVILLEZ Christelle
 02/06/2012 : DEMANET
 Ludovic et
 JACOB Valérie
 09/06/2012 : HERMES Romain et
 BIWER Cindy
 09/06/2012 : PÖNSGEN Frédéric et
 MULDER Sandrine
 09/06/2012 : MARCHAL Alban et
 HELBACH Jessica
 16/06/2012 : GÉRARD Nicolas et
 COURTIN Julie
 22/06/2012 : MICHOTTE Claude et
 PENOY Marianne
 23/06/2012 : BONNIER Michaël et
 VANDEN BULCKE Sarah
 23/06/2012 : SILVESTRI Patrizio et
 DAL PONT Marie
 23/06/2012 : GENEN Andy et
 DENIS Eglantine
 23/06/2012 : LORGÉ Rémy et
 de RUETTE Héloïse
 23/06/2012 : DECORTIS Patrick et
 MICHEL Joffrey
 30/06/2012 : LACAVE Jérémy et
 RONGVAUX Tiffany
 30/06/2012 : PAGE Grégory et
 BOON Christelle
 30/06/2012 : WAGNER Damien et
 BEGUINOT Mélanie
 07/07/2012 : FRECON Sylvain et
 AROLDI Valentine
 07/07/2012 : FOCANT Grégory et
 VANCLAIRE Alexandra
 07/07/2012 : HAYEN Donovan et
 RAVÉ
 Blandine
 07/07/2012 : ROYER Christophe et
 RIES Geneviève
 07/07/2012 : BALIDEMAJ Hamz et
 GALANI Fjolla
 14/07/2012 : REMACLE Etienne et
 MERGEN Gwendoline
 14/07/2012 : RICHARD Nicolas et
 JEANGOUT Virginie
 28/07/2012 : HANZIR Aurélien et
 DRAIME Lorie
 28/07/2012 : THIRY Guy et
 LAFFUT Christine
 28/07/2012 : JENTGÈS Romain et
 THEISEN Aurélie
 04/08/2012 : TOSCANO Dominique et
 AVRAM Ionela
 04/08/2012 : DAUPHIN Jérémy et
 HABAY Aurélie
 11/08/2012 : SADDI Mario et

WOLFF Audrey

11/08/2012 : HOSSELET
 Sébastien et
 DEKAIRELLE Nathalie

11/08/2012 : DENOLF Cédric et
 BAUSCH Laura

18/08/2012 : LAMBERTY Jonathan et
 LÉOPARD Laura

18/08/2012 : UYTTERSROT Geoffroy et
 SPINA Angélique

18/08/2012 : FONTAINE Gérard et
 RAUSCH Amandine

25/08/2012 : JOUSTEN Guillaume et
 BJELIC Katarina

25/08/2012 : CRAVOISIER Cédric et
 SCHMIT Marie-Noëlle

décès

14/05/2012 : COUSIN Martine, 58 ans

16/05/2012 : SCHMIT Patrick, 43 ans

20/05/2012 : GARDEUR Marie-Louise,
 veuve de DULIEU Jean, 77 ans

21/05/2012 : PONCELET
 Jean, époux de JACQUEMIN Sylviane, 73
 ans

21/05/2012 : CARDRON Paulette, épouse
 de JACQUES Paul, 73 ans

26/05/2012 : GALLÉ Jacques, époux de
 CHAMPAGNE Josiane, 73 ans

28/05/2012 : MATHIEU Joseph, veuf de
 ERPELDING Simone, 85 ans

28/05/2012 : BOCK Félix, veuf de
 MERENNE Mariette, 90 ans

04/06/2012 : LALMANT-MULLER Fernand,
 82 ans

11/06/2012 : NÉLISSE Laetitia, 30 ans

11/06/2012 : ESSLINGEN Pierrette, épouse
 de GRABOWSKI Bernard, 54 ans

14/06/2012 : FONTAINE Gérard, veuf de
 CLÉMENT Collette, 70 ans

14/06/2012 : MAUBACQ Ludvine, épouse
 de REUMONT Sébastien, 32 ans

18/06/2012 : LEBON Jean-Marie, époux de
 COLLET
 Eliane, 54 ans

25/06/2012 : GUILLAUME Edith, épouse
 de COLLET
 Hubert, 86 ans

01/07/2012 : ROLLUS Jacques, 59 ans

03/07/2012 : GARIN Léonce, veuve de
 KIEFFER Jean, 78 ans

03/07/2012 : DABE Philippe, 43 ans

05/07/2012 : JOERTZ Noé

06/07/2012 : de VOS Hélène, épouse de
 VALEMBOS Paul, 70 ans

08/07/2012 : PERRAUX Anna, veuve de
 SCHEPETLEVANÉ Gilbert, 87 ans

08/07/2012 : TINANT Gérard, époux de
 BONNIER Annette, 59 ans

09/07/2012 : MESSINA Paolo, époux de
 SCAMPERLE Jeannine, 72 ans

09/07/2012 : AGNESSEN Josette, veuve de
 MENY Gérard, 80 ans

12/07/2012 : SCHROBILTGEN Edouard,
 veuf de DEGROOTE Ivonne, 85 ans

12/07/2012 : WILLET



Yvonne, veuve de **KUGENER François**, 92 ans

15/07/2012 : **DELAIVE Luc**, 57 ans

16/07/2012 : **SCHEUER Annette**, veuve de **HUBERTY Jean**, 56 ans

16/07/2012 : **MONOT Claire**, veuve de **FIOLAS Albert**, 94 ans

16/07/2012 : **DESCHUYTENEER Anne**, épouse de **VANDE WALLE Patrick**, 57 ans

17/07/2012 : **POMARICO Giuseppe**, époux de **SCHMITT Mireille**, 76 ans

20/07/2012 : **BARRETEAU Colette**, veuve de **PRUNIER Marcel**, 80 ans

22/07/2012 : **WILLE Ilse**, veuve de **THEISMANN René**, 87 ans, à Aubange

24/07/2012 : **MOZIN Jean**, époux de **SCHUMACHER Marie-France**, 56 ans

27/07/2012 : **SCHLEICH Marcel**, époux de **HENNICO Mélanie**, 89 ans

28/07/2012 : **PAULUS Madeleine**, veuve de **KRIER Ernest**, 90 ans

31/07/2012 : **GRANZOTTO Jean**, 67 ans

02/08/2012 : **MORIS Eliane**, épouse de **RACZEK Marian**, 62 ans

02/08/2012 : **DESSET Marcelle**, veuve de **ZIENTARSKI Léon**

06/08/2012 : **WILLÈME José**, époux de **MATHIEU Béatrix**, 67 ans

11/08/2012 : **LAURENT Pierre**, époux de **SPRIMONT Germaine**, 79 ans

13/08/2012 : **GOEDERT Claude**, 61 ans

13/08/2012 : **NUNES TOMAS Maria**, veuve de **CONSTANTINO TOMAS Manuel**, 83 ans

19/08/2012 : **WENGLER Anne-Marie**, veuve de **JOUVE Jean**, 62 ans

20/08/2012 : **LÉONARD Jeanne**, veuve de **HEYARD Roger**, 95 ans

20/08/2012 : **LOTT Lucie**, veuve de **JENTGES Paul**, 83 ans

24/08/2012 : **SCHMIT Jean**, époux de **SCHILTZ Josette**, 86 ans

25/08/2012 : **ESCARMELLE André**, 57 ans

27/08/2012 : **AMELOT Alain**, époux de **SADONES Anne**

05/09/2012 : **GIOVANARDI Marie-Madeleine**, 63 ans

06/09/2012 : **MARTIN Jean**, 76 ans

08/09/2012 : **GENIN Yvon**, 57 ans



Conseils communaux des 27 AVRIL et 30 MAI 2012

SEANCE DU 27 AVRIL 2012

Le Conseil communal a :

1. Approuvé le dossier de demande de renouvellement de l'agrément de l'Agence de Développement Local.
2. Décidé le principe de prendre en charge le montant non subsidié lors de l'achat de défibrillateurs pour les clubs sportifs.
3. Emis un avis favorable sur les comptes 2011 de diverses fabriques d'Eglise
8. Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale du secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE.
9. Approuvé le devis INTERLUX pour la suppression d'une poutrelle d'éclairage public et le placement d'un luminaire sur la façade d'une habitation sise rue des Artisans à ATHUS.
10. Décidé d'acquérir du mobilier administratif pour la nouvelle bibliothèque communale d'Athus.
11. Décidé de remplacer la porte de garage sectionnelle de la salle polyvalente d'AUBANGE.
12. Décidé d'acquérir une armoire pour la réserve de la salle polyvalente.
13. Décidé d'acquérir du matériel de psychomotricité pour la salle polyvalente d'AUBANGE.
14. Approuvé le cahier spécial des charges pour la réparation de la toiture de l'arsenal des pompiers à ATHUS.
15. Approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un ingénieur en techniques spéciales pour le remplacement de la chaudière de l'arsenal des pompiers à ATHUS.
16. Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition d'une raboteuse pour l'asphalte et le béton.
17. Décidé d'acquérir un tracteur agricole pour le service des travaux.
18. Décidé de mettre fin au bail emphytéotique concédé au CPAS pour le bâtiment sis rue des Jardins n°42 à ATHUS.
19. Approuvé la convention d'occupation des bâtiments communaux pour l'asbl « Maison des Jeunes » d'AUBANGE.

20. Pris un règlement complémentaire de police pour la création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées rue Perbal n°63 à AUBANGE.
21. Fixé les conditions de recrutement d'un ouvrier/ouvrière mécanicien à titre contractuel pour le service travaux et constitution d'une réserve de recrutement.
22. Fixé les conditions de recrutement d'un ouvrier/ouvrière polyvalente – chauffeur permis C pour le service travaux et constitution d'une réserve de recrutement.

SEANCE DU 30 MAI 2012.

Le Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Emis un avis favorable sur divers comptes 2011 de Fabriques d'Eglise.
4. Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de diverses intercommunale.
11. Approuvé le devis INTERLUX pour le raccordement au gaz de l'arsenal des pompiers à ATHUS.
12. Approuvé le devis INTERLUX pour le déplacement du branchement électrique BT rue de la Batte à BATTINCOURT.
13. Approuvé l'avenant n°1 pour l'acquisition de 7 portes coupe-feu pour le Centre Culturel d'Aubange.
14. Décidé le principe d'agrandir l'annexe existante du club de pétanque d'AUBANGE dénommée « La Chiquette ».
15. Approuvé le règlement complémentaire pour la création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, rue des Alisiers à ATHUS, à proximité de l'habitation n°8.
16. Approuvé le règlement complémentaire pour la création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées rue des Lilas n°23 à ATHUS.



